Fiche 11
28464
Case Fic
24135

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR QUIROT,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

A l'occasion de l'anniversaire du 10 *Août.*

Séance du 23 thermidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

C'EST aujourd'hui l'anniversaire du 10 août; c'est aujourd'hui que le peuple, indigné des longues perfidies du despote qui l'avoit vendu à l'Autriche, se leva dans sa majesté, brisa le trône vermoulu qui l'opprimoit depuis quatorze siècles, et décréta la République à coups de canon.

Depuis long-temps la nation française fixoit des regards inquiets sur le palais des Tuileries, ce foyer de tous les complots, de toutes les conspirations.

THE NEWBERRY LIBRARY

Vergniaud avoit dénoncé l'existence d'un comité autrichien qui menaçoit les amis de la liberté. La protection éclatante accordée aux prêtres rebelles et aux féroces émigrés ; l'obstination à conserver en place un ministre de la marine qui conspiroit ouvertement ; la conduite odieuse d'une garde prétorienne, commandée par Brissac, organisée par Narbonne ; la suspension d'un maire patriote qui jouissoit de la confiance publique ; les menaces de Lafayette et des hommes de son parti, tout annonçoit la nécessité d'une crise qui terminât la lutte élevée entre les principes philosophiques et les préjugés féodaux.

La constitution de 1791, mutilée par les réviseurs, renfermoit en elle les germes d'une dissolution prochaine. Elle avoit conservé la monarchie héréditaire, elle avoit déclaré le monarque inviolable ; mais elle avoit cerné le trône constitutionnel de tous les élémens de la démocratie, de toutes les institutions de la République.

La cour avoit l'initiative des opérations diplomatiques ; elle disposoit des armées de terre et de mer ; elle nommoit les généraux et une partie des officiers : mais elle avoit à côté d'elle un Corps législatif, unique, permanent, qui accordoit ou refusoit les contributions, qui déclaroit la guerre ou la paix, qui appeloit les ministres à sa barre, et les mettoit en accusation, qui disposoit entièrement des administrations centrales et municipales : en sorte que le prince pouvoit bien suspendre les généraux et les ministres, mais qu'il se trouvoit paralysé contre la résistance d'un maire ou d'un procureur de commune.

Tel étoit l'état de la France depuis l'événement du 20 juin 1792.

La guerre étoit déclarée à l'Autriche ; la Prusse et l'Allemagne menaçoient nos frontières, et cependant nos places fortes étoient dégarnies, nos armées étoient

incomplètes, elles étoient commandées par des nobles et des étrangers.

L'Assemblée législative avoit inutilement décrété la formation d'un corps de 50,000 hommes ; le *veto* royal avoit suspendu l'exécution de cette mesure importante : le patriotisme indigné s'apperçoit enfin qu'on veut le livrer sans défense à la coalition naissante, et tout-à-coup le sol de la France est hérissé de piques ; les enfans de Marseille et du Finistère marchent à Paris, ils viennent se réunir à leurs frères d'armes accourus dans le champ de la Fédération, des points les plus éloignés de la France ; ils fêtent le 14 Juillet, jour si redoutable aux tyrans ; ils jurent de sauver la patrie ou de s'ensevelir sous ses débris.

L'attitude imposante des hommes libres fait trembler le despote dans son palais ; il appelle autour de lui les émigrés, les vils chevaliers du poignard, les bandes mercenaires de l'étranger. Un simple ruban tricolor, placé sur la terrasse des Feuillans, séparoit les amis du peuple et les satellites du despotisme ; et telle étoit alors la force de l'opinion, que ce ruban formoit une barrière plus imposante que des remparts hérissés de canons et de baïonnettes. Des chants civiques, ces chants précurseurs infaillibles de la victoire, retentissoient près du palais des rois, et jusque sous les fenêtres de l'orgueilleuse Autrichienne, que le ciel avoit envoyée à la France dans sa colère. Déja le nom exécré d'Antoinette faisoit couler le sang français ; et les représentans du peuple, étonnés, incertains, sembloient ne pouvoir aborder la grande question de la déchéance.

Tout-à-coup le tocsin de la liberté se fait entendre dans Paris ; les fédérés s'avancent contre le château ; les hommes du 14 Juillet, les habitans des faubourgs Antoine et Marceau secondent leurs généreux efforts. La perfidie des royalistes étonne un instant nos guerriers ; quelques braves fédérés succombent ; plusieurs canonniers

de Paris sont assassinés sur leurs pièces, et préfèrent la mort à la honte de servir le despotisme : enfin, la victoire se déclare pour la cause sacrée du peuple, et ses représentans fidèles font le serment de maintenir la *liberté* et l'*égalité*.

Ainsi tomba presque sans résistance le dernier tyran des Français. Son trône long-temps entouré par le fanatisme nobiliaire et sacerdotal, son trône qui reposoit sur les illusions et les habitudes de quatorze siècles, disparut à la voix de la souveraineté des peuples, et le pouvoir monarchique fit place au règne de l'égalité.

Représentans du peuple, ils seroient bien trompés, les hommes superficiels qui ne verroient dans la journée du 10 août que la victoire de quelques fédérés et des citoyens de Paris sur les gardes-suisses et les satellites de Louis XVI ; ils connoîtroient bien peu les ressorts tout-puissans qui ont fait la révolution, qui la soutiennent encore au milieu de tous les obstacles, et qui la feront triompher tôt ou tard de ses ennemis.

Sans doute ils étoient courageux, les hommes du 14 juillet, les hommes du 10 août, qui ont attaqué le château, qui ont renversé la bastille : ils étoient Français ; mais les vertus guerrières ne suffisoient pas pour conserver le fruit de leur généreux dévouement.

La véritable cause de la journée du 10 août, le levier tout-puissant qui renversa le trône, étoit l'opinion publique, cette souveraine du monde, qui avoit jugé Louis XVI après sa fuite à Varennes, et qui avoit apprécié les secrets motifs de son acceptation perfide ; le peuple avoit senti l'absurdité d'une monarchie héréditaire dans un pays où les priviléges, les distinctions de famille étoient abolis sans retour ; il avoit vu que l'existence d'un monarque alloit rappeler la noblesse ; il entendoit chaque jour deux partis rivaux appeler les deux chambres et la République : et comme il ne vouloit plus de l'aristocratie qui l'avoit si cruellement opprimé,

comme il tenoit fortement aux principes de l'égalité politique, il arracha de la Constitution de 1791 la partie la plus dangereuse, celle qui ne pouvoit s'accorder avec les principes et les droits de l'homme, et il vota la République, afin d'écarter à jamais l'aristocratie féodale et les priviléges héréditaires.

C'est avec ces principes que l'Assemblée constituante a opéré tant de merveilles; c'est par eux que la Convention nationale a improvisé des armées redoutables et les moyens de les alimenter; c'est par eux qu'on a vu la France transformée en un vaste atelier qui fabriquoit des armes et des munitions de guerre; enfin c'est par eux que le peuple français a vaincu avec tant de gloire les ennemis de l'extérieur, et qu'au-dedans il a résisté aux fléaux de la guerre civile, de la famine et du gouvernement révolutionnaire.

Tous nos malheurs, tous nos revers, toutes nos fautes viennent de l'oubli de ces principes vraiment nationaux que le peuple adopta en 1789, et qu'il exprimoit par le cri de *vive la nation*.

Si le peuple a souffert du régime de 1793, s'il a pour ce régime une aversion insurmontable, c'est que pour le créer on abandonna les principes de 1789; c'est qu'au lieu de poursuivre l'aristocratie et le fanatisme, qui s'étoient réfugiés dans les corporations nobiliaires et sacerdotales, on perdit de vue ces deux castes pour appliquer au peuple français, au tiers-état, les mesures révolutionnaires; c'est qu'on attaqua les négocians, les hommes de loi, les fermiers, les propriétaires; c'est enfin parce qu'on substitua aux cris de *vive la nation*, les cris de *vive le comité de salut public*, *vive Robespierre*, à bas les girondins, les fédéralistes et les modérés; c'est-à-dire, vivent quelques hommes, à bas la nation française.

La même cause a produit les malheurs de la réaction, les crimes des réactionnaires; elle a produit les erreurs

et la chûte des triumvirs que le 30 prairial a vu disparoître.

Après le 9 thermidor, la main de la patrie ouvrit les prisons des républicains, l'humanité fit grace aux anti-révolutionnaires. Cette dernière mesure étoit peut-être sage et conforme au vœu national, qui s'étoit prononcé contre les bastilles et les échafauds.

Mais l'esprit de vengeance fit plus que ne vouloit le peuple : le parti des incarcérés, patriotes ou non, s'empara de toutes les places; il en exclut ceux qui les avoient exercées sous le gouvernement révolutionnaire. Cette nouvelle corporation recruta tous les mécontens, tous ceux qui avoient souffert avant le 9 thermidor. Bientôt on vit des royalistes et des prévenus d'émigration dominer dans les départemens méridionaux ; les massacres, les proscriptions furent organisés : et le peuple qui ne vit plus dans ses magistrats les amis de la liberté, les patriotes de 1789, applaudit aux journées des 13 vendémiaire et 18 fructidor, qui écartèrent des emplois les aristocrates et les émigrés.

Alors l'équilibre fut rétabli, et la nation reprit ses droits.

Elle les perdit encore après le 18 fructidor ; les ex-directeurs, qui avoient fait cette journée, voulurent en jouir exclusivement.

On vit s'élever dans la République une nouvelle corporation, formée de toutes les créatures du pouvoir exécutif; son mot de ralliement ne fut pas la *nation*, mais le *gouvernement*, c'est-à-dire, la partie active qui veille à l'exécution des lois. Pour être admis dans cette nouvelle secte, il fallut professer une soumission aveugle aux volontés des ex-directeurs et de leurs ministres ; il fallut être disposé à augmenter sans cesse leurs attributions ; il fallut préférer leurs ordres, leurs arrêtés, à l'intérêt du peuple, aux lois de ses représentans.

Les places, les faveurs, les récompenses nationales furent accordées exclusivement aux nouveaux aristocrates; ils purent, sans danger, puiser dans le trésor public, opprimer les citoyens, emprisonner les écrivains, destituer les fonctionnaires publics, et tyranniser au dehors les républiques alliées et les peuples vaincus par les armées nationales.

La politique seule fit la guerre ou la paix; on oublia la cause qui avoit armé nos guerriers; on oublia que le sang français ne devoit couler que pour le peuple et son indépendance. De là vinrent toutes nos défaites, l'épuisement de nos finances, l'affoiblissement de l'esprit public, et la force de l'opinion qui a sanctionné les événemens des 28 et 30 prairial dernier.

Représentans du peuple, vous connoissez la cause des malheurs qui ont affligé la patrie; ils sont dus à l'oubli des principes qui ont fait la révolution. Lorsque ces principes éternels seront rappelés par vos lois, par vos institutions, par vos exemples; lorsque le nom *Républicain* sera honoré; lorsque la vertu, les talens, le patriotisme seront les seuls degrés qui conduiront à la gloire et à la fortune; lorsque les amis de la liberté trouveront une garantie dans l'exécution des lois; lorsqu'ils seront entourés de l'estime nationale, lorsque la persécution et l'opprobre ne seront plus la récompense de leurs généreux sacrifices : alors tous les Français se rallieront autour du pacte social, les esprits les moins éclairés sentiront l'avantage du système républicain, et ils défendront la patrie, la constitution de l'an 3 avec le courage qui anima tous les Français, lorsqu'à la voix de l'Assemblée constituante ils renversèrent le régime féodal, les priviléges, et conquirent la liberté.

Représentans du peuple le plus généreux, le plus éclairé de l'Europe, son bonheur est entre vos mains; il n'attend pas de vous l'impossible; il sait que le crédit

public, livré aux spéculations de l'agiotage, à la rapacité de quelques fournisseurs, a souffert de grandes atteintes; il sait que l'ineptie, et peut-être la trahison de ceux qui ont dirigé nos opérations militaires et diplomatiques, ont un instant paralysé le courage de nos guerriers, ont inspiré de justes défiances à nos alliés: mais il veut fortement la liberté, la constitution, l'indépendance nationale; il a le sentiment de sa force; il est capable encore de grands sacrifices, si nous savons regagner sa confiance.

Vous l'obtiendrez, représentans du peuple, non par de vaines promesses trop souvent démenties par l'événement, mais en prouvant par une conduite ferme et soutenue votre inébranlable résolution de rétablir l'ordre dans les finances, la bonne-foi dans la diplomatie, la discipline dans nos armées; en assurant la solde des troupes, en punissant les dilapidateurs, en protégeant la liberté individuelle et politique des citoyens.

Alors, n'en doutez pas, vous verrez reparoître les beaux jours du 14 juillet et du 10 août; l'enthousiasme renaîtra dans toutes les ames; et les hordes barbares disparoîtront à l'aspect de nos guerriers, comme on vit disparoître, au 10 août, les satellites du despote et les attributs de la royauté.

Vive le 10 août! vive la République! vive la constitution de l'an 3!

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.